

Villeneuve-la-Guyard

Le bureau de la poste aux lettres de Villeneuve-la-Guyard existe en 1676, il a bénéficié de présence d'un relais de la poste aux chevaux dans la localité sur la route de Paris à Lyon.

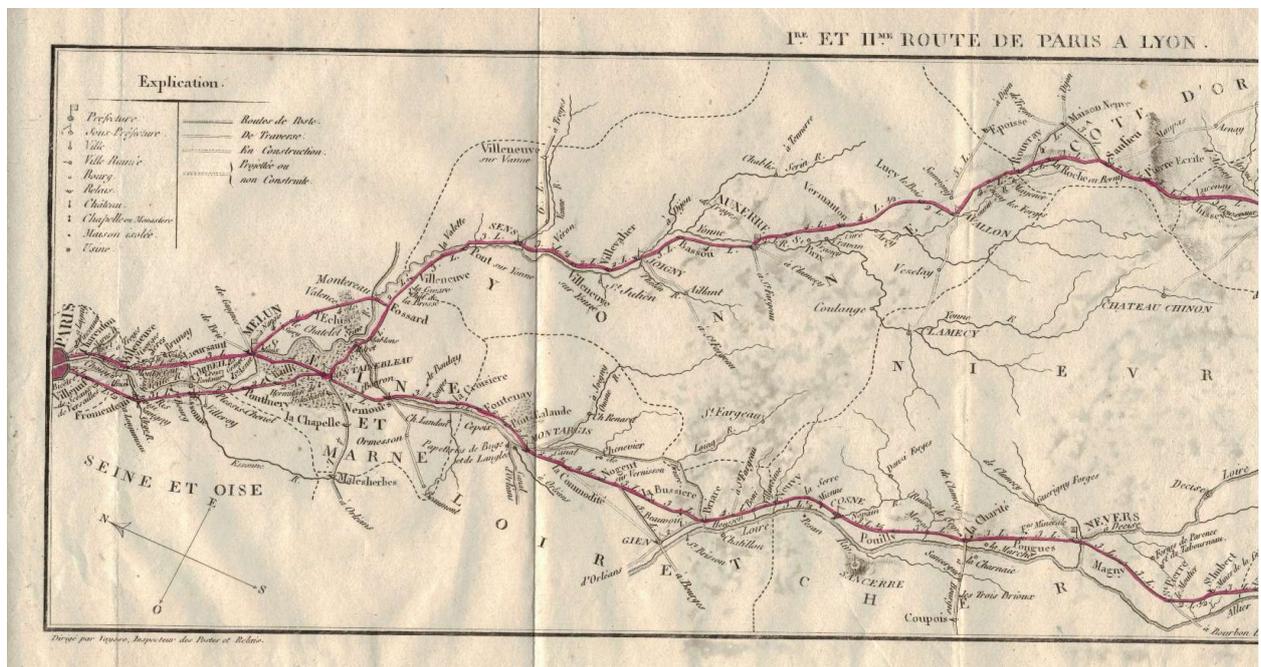
Vaysse de Villiers, inspecteur des postes et relais, décrit en 1813 son passage :

Entre Fossard et Villeneuve-la-Guyard, on passe du département de Seine-et-Marne dans celui de l'Yonne, et l'on traverse le village de Lavalette, entre Villeneuve-la-Guyard et Pont-sur-Yonne, deux très-petites villes aussi mal bâties, aussi mal percées l'une que l'autre, ayant 1200 habitans chacune, et chacune un bureau de poste.

La première a une petite promenade, en bosquet, qu'on longe à gauche, en sortant. La seconde fait le commerce des vins, assez abondans et assez bons, que produit son territoire, dont la nature crayeuse est peu propre à la culture du blé. Le nom de cette dernière ville lui vient du pont sur lequel on y traverse l'Yonne, pour en côtoyer ensuite la rive opposée. La route, constamment plate, et ordinairement belle, s'embellit encore, aussi bien que le pays, au delà du pont.

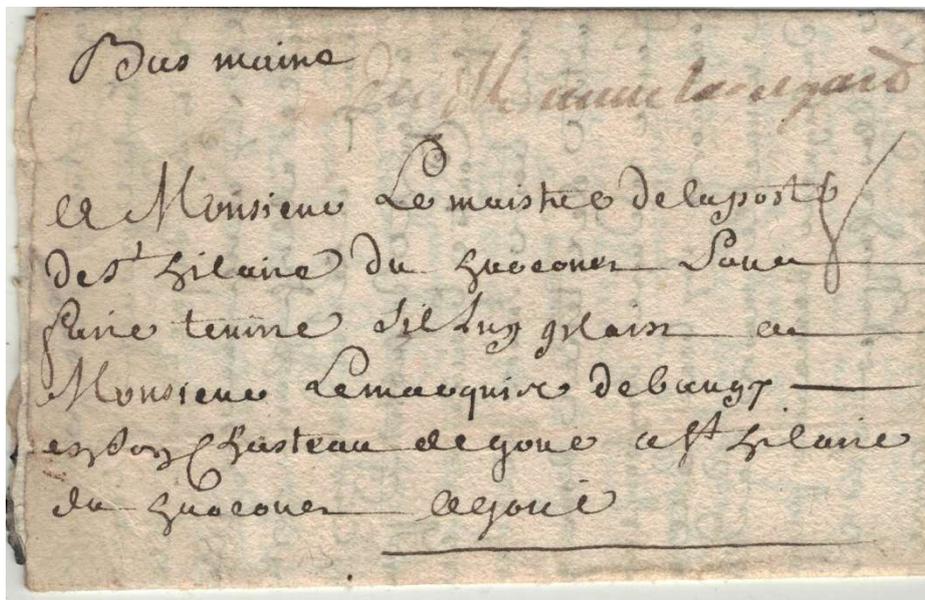
Sens est une ville ancienne, entourée de ses vieilles murailles, qui lui donnent un air gothique et peu gracieux; mais ces tristes remparts conservés, réparés, entretenus et non

..

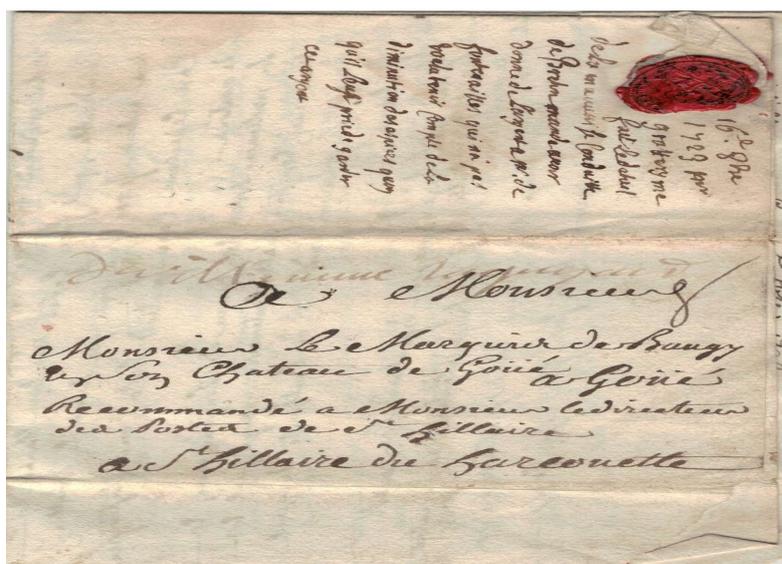


Villeneuve-la-Guyard

Les premières marques postales sont manuscrites, le courrier est rare.



Lettre en port dû de Villeneuve la Guyard datée du 26 septembre 1723 (première date connue à ce jour) marque manuscrite, port 8 sols qui se décompose ainsi 3 sols pour Paris et 5 sols pour St Hilaire de Harcouët. Tarif de 1704.



Lettre en port dû de Villeneuve la Guyard datée du 16 octobre 1723 (deuxième date connue à ce jour) marque manuscrite, port 8 sols qui se décompose ainsi 3 sols pour Paris et 5 sols pour St Hilaire de Harcouët. Tarif de 1704.

Villeneuve-la-Guyard

Nous ne connaissons pas de marque au tampon de ce bureau sous l'Ancien Régime.

Après la création des départements, l'Yonne, dernier de la liste alphabétique porte le n° 83.



Lettre en port dû de **83/VILLEN^{VE} LAGUYARD** (7,5 x 47mm), datée du 20 nivôse an II (9 janvier 1794). Port à 10 sous pour une distance comprise entre 60 et 80 lieues, poids inférieur à 1/4 once (un peu plus de 7,5 grammes). Tarif de 1792.

83/VILLEN^{VE} LAGUYARD a été vu en noir.

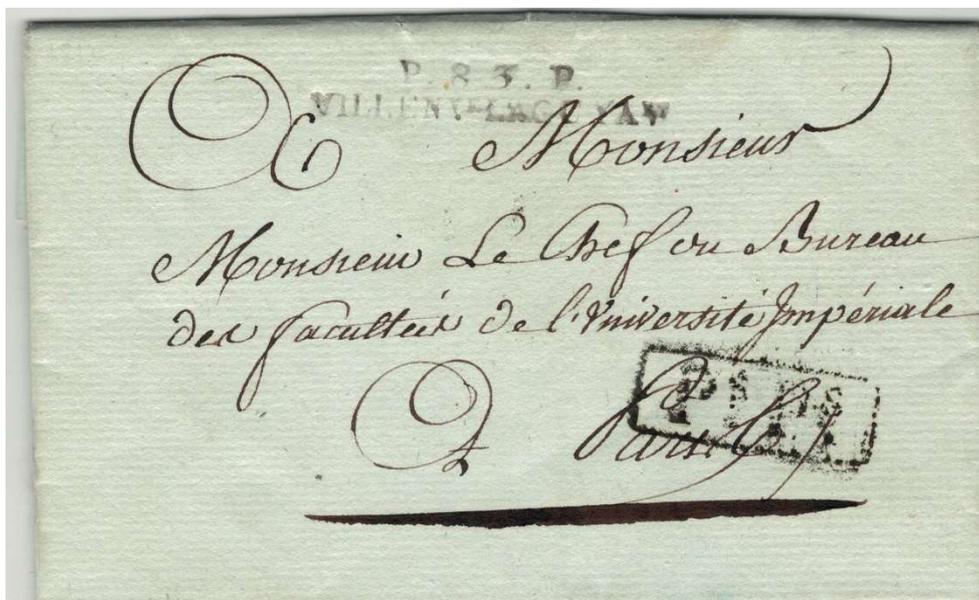


Lettre en port dû de **83/VILLEN^{VE} LAGUYARD** (7,5 x 47mm), datée du 15 frimaire an VII (5 décembre 1798). Port à 7 sous pour une distance comprise entre 30 et 40 lieues, poids inférieur à ½ once (un peu plus de 15 grammes). Tarif de 1796.

Villeneuve-la-Guyard

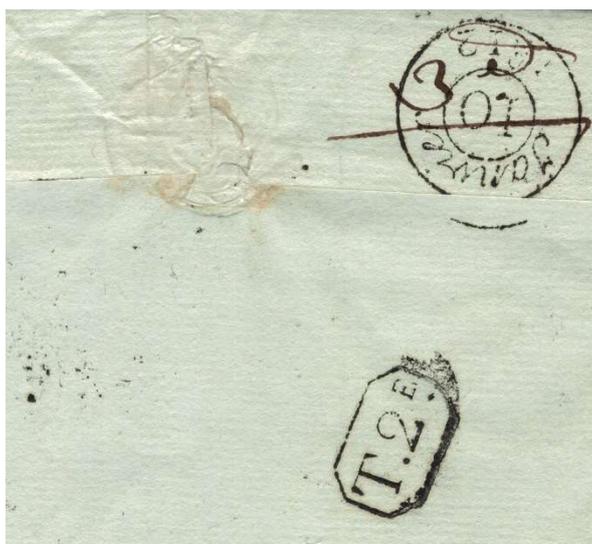
La grande majorité du courrier est adressé en port dû, les lettres en Port payé sont rares et souvent expédiées à des institutions.

L'insécurité des routes et une forme de politesse, aujourd'hui inversée, font que c'est généralement le destinataire qui paie le montant de l'acheminement.



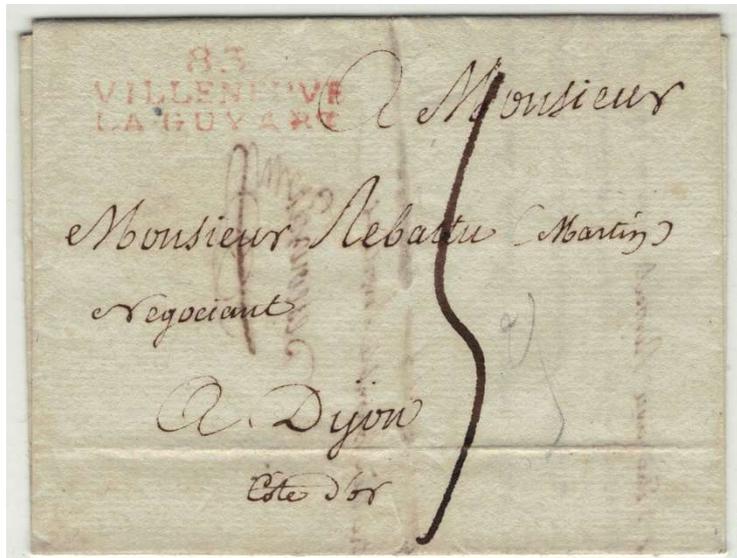
Lettre en port payé de **P . 83 . P /VILLEN^{VE} LAGUYARD** (7,5 x 47), datée du 8 janvier 1812.

P^S P^S signifie Port Payé à destination de Paris.

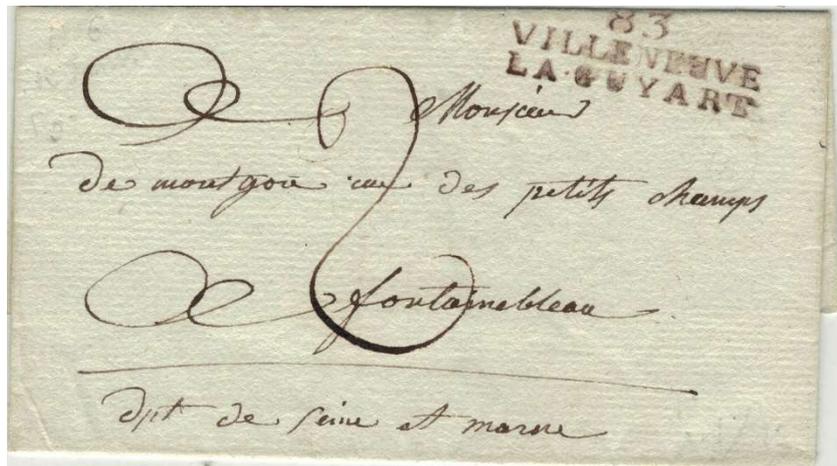


Partie du verso qui nous indique le montant du port 3 décimes, le jour de l'arrivée dans l'un des premiers timbre-à-date le 10 janvier 1812 et griffe **T.2^E** pour Hôtel des Postes deuxième levée.

Villeneuve-la-Guyard



Lettre en port dû de **83/VILLENEUVE / LA GUYARD** (11 x 32mm), datée du 9 juillet 1821 à Villeblevin, taxée 5 décimes pour une distance inférieure à 300 km et un poids de moins de 6 g. Tarif de 1810.



Lettre en port dû de **83/VILLENEUVE / LA GUYARD** (11 x 32mm), datée du 12 janvier 1806 à Champigny, taxée 2 décimes pour une distance inférieure à 100 km et un poids de moins de 6 g. Tarif de 1802.

Villeneuve-la-Guyard



Lettre en port dû de **83/VILLENEUVE / LA GUYARD** (16 x 41mm), dateur A du 21 décembre 1829, taxée 3 décimes pour une distance inférieure à 80 km et un poids de moins de 7,5 g.
Tarif de 1828.

Cette marque postale existe dans le même format en Port Payé.



Lettre en port dû de **83/VILLENEUVE / LA GUYARD** (16 x 41mm), dateur A du 26 février 1828, adresse barrée en croix et 1^{re} dans le coin supérieur droit correspondant à l'inscription sur le registre. Taxe 4 décimes payée au verso pour une distance inférieure à 150 km et un poids de moins de 7,5 g. Tarif de 1828.

Villeneuve-la-Guyard

Les timbres à date comportant le nom du bureau et le n° du département sont créés. Ils seront distribués à partir de décembre 1829. Pendant une courte période, coexistent l'ancienne marque PP avec le nom du bureau et le timbre à date. Les griffes PP dont le modèle est adopté en mai 1831 vont les remplacer.



Lettre en port dû de **83/VILLENEUVE / LA GUYARD** (16 x 41mm), timbre à date type 13 du 18 novembre 1831, adresse barrée, marque **A**ffranchissement **V**érifié en rouge.



Partie du verso.

Taxe 7 décimes payée au verso pour une distance inférieure à 400 km et un poids de moins de 7,5 g. Tarif de 1828.

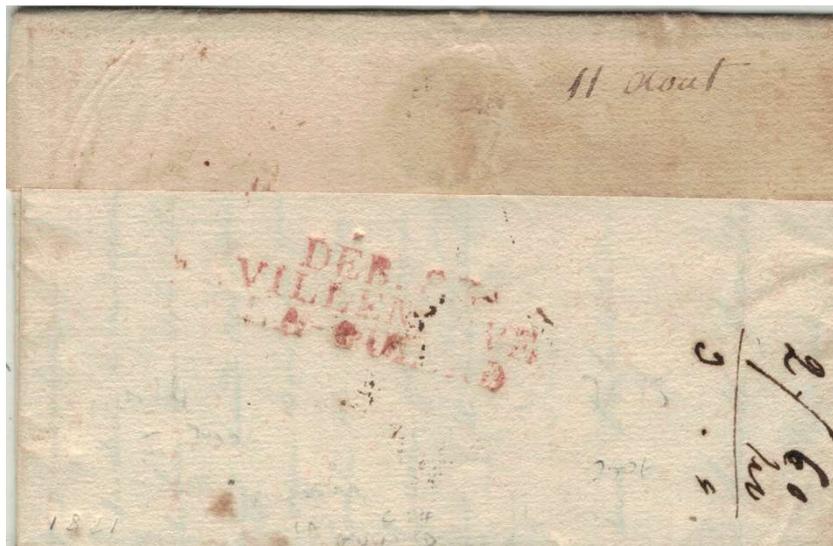
Villeneuve-la-Guyard



Lettre en port dû de **PARIS P** timbre de départ, lettre datée du 1^{er} août 1821.

La lettre est à destination de Pouy sur Vannes distribué par Villeneuve-L'archevêque mais dirigée par erreur à Villeneuve-la-Guyard, le montant du port est fonction de la distance, il est donc plus élevé. Il passe donc de 3 décimes à 4 et le directeur de la poste de VLG inscrit cette lettre sur son livre de compte, il n'est pas redevable de cette taxe, c'est la marque de déboursé qui le justifie.

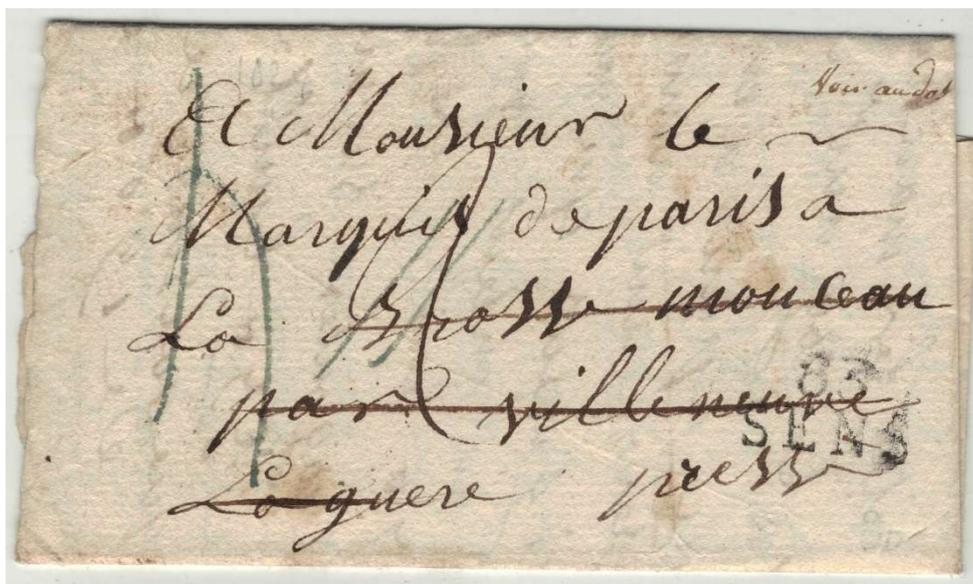
Verso de la lettre :



Marque de déboursé **DÉB. 83 / VILLENEUVE / LA-GUYARD** (13 x 39 mm), date du 11 août et calcul du prix du port dû.

Villeneuve-la-Guyard

Autre cas de déboursé, le changement d'adresse ou la réexpédition :



Lettre de Sens en port dû, **83 / SENS** (11 x 21 mm) taxée 2 décimes, datée de Rosoy le 18 janvier 1824, taxée 2 décimes, tarif de 1810.

Voir au dos pour le changement d'adresse, ce changement implique un changement de la taxe d'où le **4 décimes en bleu-vert**.

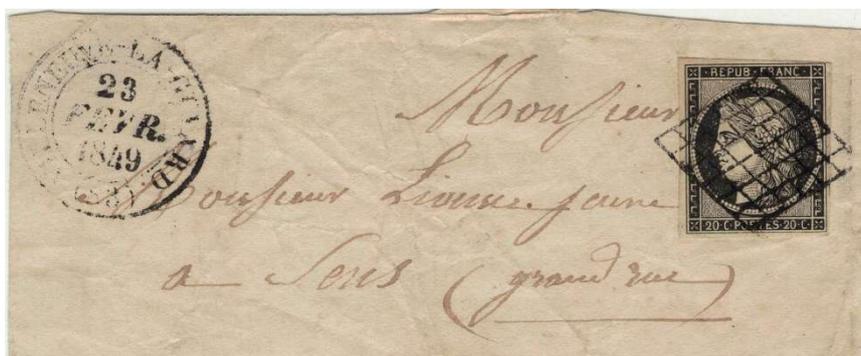


Nouvelle adresse et marque de déboursé **DÉB. 83 / VILLENEUVE / LA-GUYARD** (13 x 39 mm), timbre à date d'arrivée à Paris 28 janvier 1824.

Le directeur de la poste de Villeneuve-la-Guyard inscrit cette lettre sur son livre de compte, il n'est plus redevable de cette taxe, c'est la marque de déboursé qui le justifie.

Villeneuve-la-Guyard

1849 premier timbre français le 20 cts noir à l'effigie de Cérès. C'est une véritable révolution, portée par la jeune République, puisque le montant du port ne dépend plus de la distance à parcourir, la France suit ainsi les Britanniques qui ont institué ce tarif unique en mai 1840 avec le Penny Black à l'effigie de la Reine.



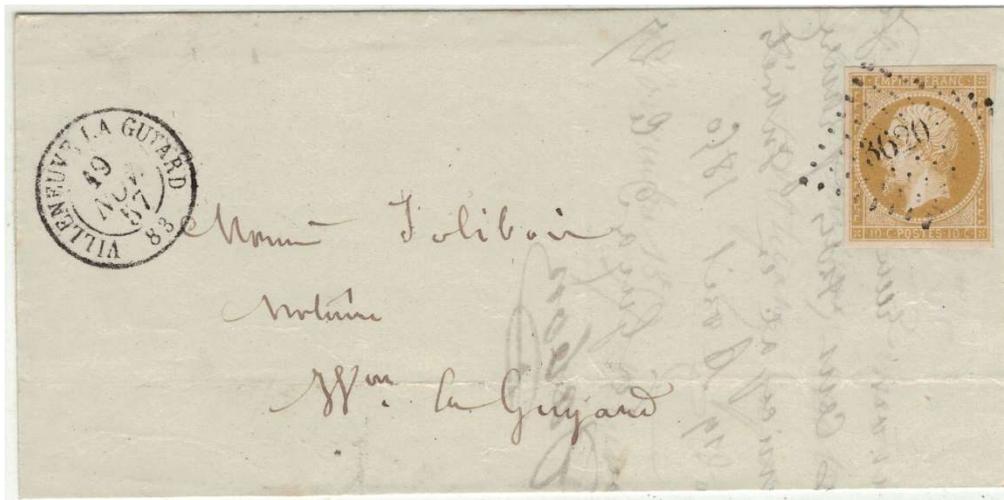
Devant de lettre affranchie à 20 cts (n°3), oblitération grille, timbre à date type 14 du 23 février 1849. Tarif de janvier 1849.



Devant de lettre affranchie à 20 cts (n°3), oblitération grille (triple frappe), timbre à date type 14 du mai 1849. Tarif de janvier 1849.

Villeneuve-la-Guyard

Une nomenclature alphabétique des bureaux de postes en 1852 place Villeneuve-la-Guyard au rang 3620, il lui est attribué un timbre en forme de losange de points avec au centre le n° 3620.



Lettre locale affranchie à 10 cts (n° 13A), oblitération **Petit Chiffre 3620**, timbre à date type 15 du 19 novembre 1857. Tarif de 1854 (le tarif local est inchangé depuis 1800).



Lettre affranchie à 20 cts (n° 13A x 2), oblitération **Petit Chiffre 3620**, timbre à date type 15 du 8 mars 1855. Tarif de 1854.

Villeneuve-la-Guyard



Lettre non affranchie de Villeblevin, timbre du facteur qui a recueilli la lettre **OR** (**O**rigine **R**urale), timbre à date type 14 du 13 novembre 1851, taxe double trait 25 cts. Tarif de 1850.



Lettre affranchie à 20 cts (n° 14B), oblitération **Petit Chiffre 3620**, timbre à date type 15 du 5 mai 1862, boîte rurale **A** de St Agnan. Tarif de 1854.

Villeneuve-la-Guyard

Depuis 1852 de nombreux bureaux ont été créés, une nouvelle nomenclature est mise en place au mois de décembre 1862. De nouveaux timbres oblitérants sont attribués aux bureaux le n° d'ordre est plus gros, plus lisible. Pour Villeneuve ce sera le **4256**.



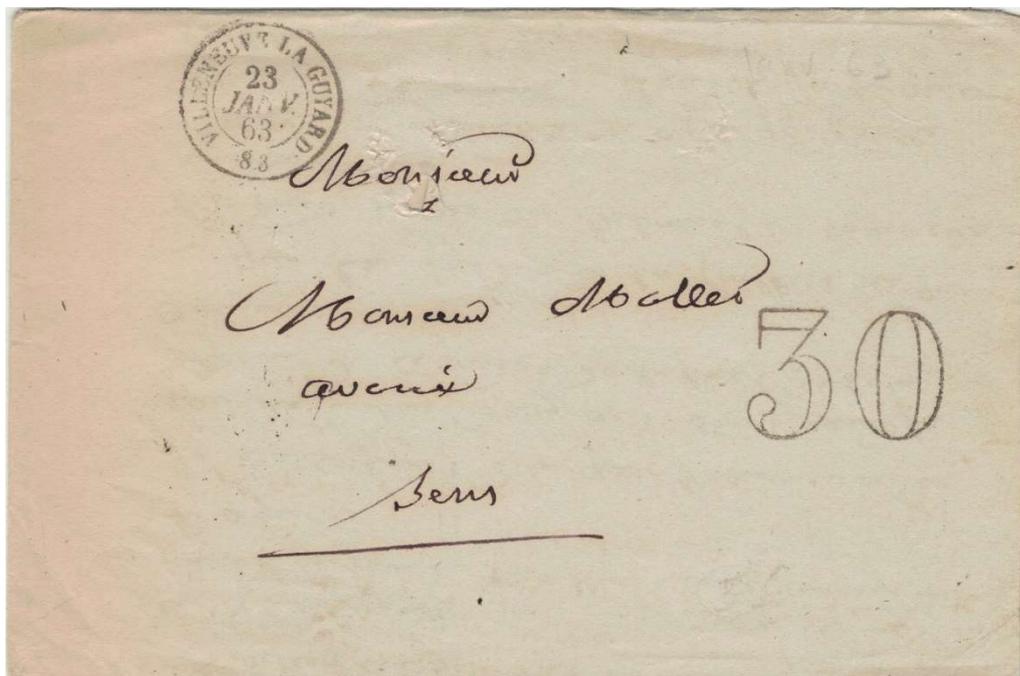
Lettre locale affranchie à 10 cts (n° 21), oblitération **Gros Chiffre 4256**, timbre à date type 15 du 27 février 1867, timbre du facteur qui a recueilli la lettre **OR** (Origine Rurale). Tarif de 1863.



Lettre affranchie à 40 cts (n° 22 x 2), oblitération **Gros Chiffre 4256**, timbre à date type 15 du 12 décembre 1863, timbre du facteur qui a recueilli la lettre **OR** (Origine Rurale). Tarif de 1863, lettre pesant entre 10. et 20 g.

Villeneuve-la-Guyard

À partir de 1853 un bonus est donné pour l'affranchissement préalable, le port est majoré de 5 cts puis 10 pour les récalcitrants.



Lettre non affranchie de Villeblevin, timbre à date type 15 du 23 janvier 1863, taxe double trait 30 cts. Tarif de 1862, les lettres affranchies sont à 20 cts.



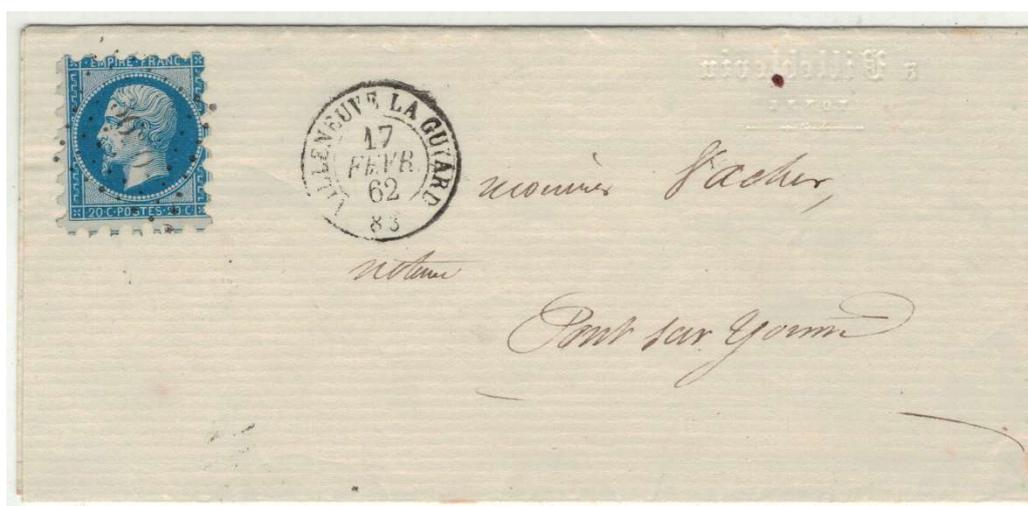
Lettre affranchie à 40 cts (n° 29B paire verticale), oblitération **Gros Chiffre 4256**, timbre à date type 17 du 18 février 1870, boîte rurale **E** non identifiée. Timbre rouge **Port payé** jusqu'à **Destination PD** pour Rome. L'**Union Postale Universelle** n'étant créée qu'en 1874, c'est la convention France/Italie de 1861 qui régit ce tarif.

Villeneuve-la-Guyard

Les frères Susse papetiers à Paris ont inventé une machine permettant de découper plus facilement les timbres-poste qui ne seront dentelés qu'au deuxième tiers de l'année 1862. Le notaire de Villeblevin M^E Brossard en avait dû en faire l'acquisition, c'est le seul cas connu à ce jour dans l'Yonne.



Lettre affranchie à 20 cts (n° 14B) **piquage Susse**, oblitération **Petit Chiffre 3620**, timbre à date type 15 du 16 février 1862. Tarif de 1862.

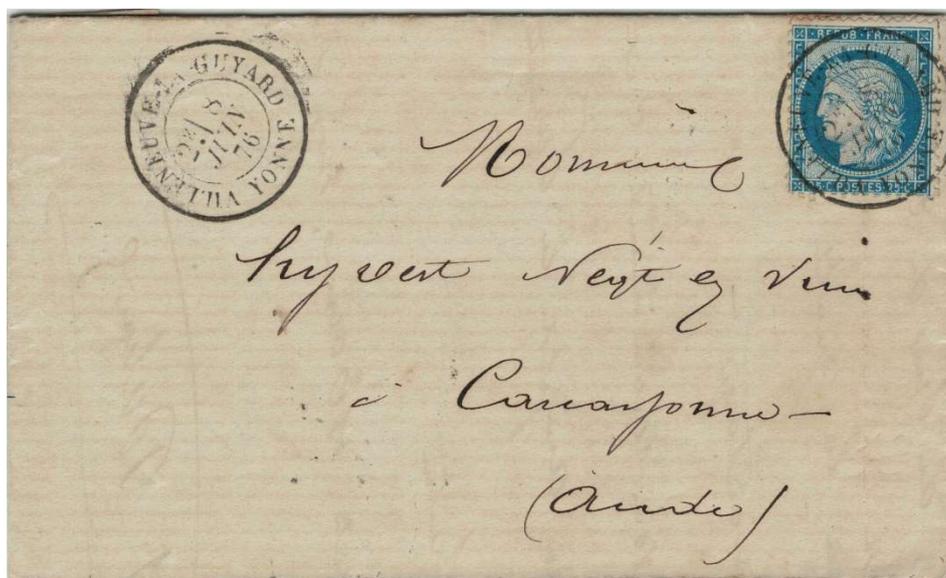


Lettre affranchie à 20 cts (n° 14B) **piquage Susse**, oblitération **Petit Chiffre 3620**, timbre à date type 15 du 17 février 1862. Tarif de 1862.

Villeneuve-la-Guyard

Le 1^{er} avril 1876 les timbres ne sont plus oblitérés par le losange Gros Chiffre mais par le timbre à date.

C'est à cette même période que les timbres à date au type 18 commencent à être envoyés dans les bureaux. Ils se différencient par le remplacement du n° de département par son nom en toutes lettres. Ces n° ne correspondaient plus à l'ordre alphabétique, des départements ayant été créés et d'autres perdus en Alsace Moselle...



Lettre affranchie à 25 cts (n°60), oblitération timbre à date type 18 du 8 juin 1876. Tarif de septembre 1871.



Lettre affranchie à 25 cts (n°60) confiée au Convoyeur installé dans le train Auxerre à Paris (n°63) il appose son timbre qui ne comporte que le jour : 15, le verso nous indique que la lettre est du 15 avril 1874. Le bureau de Paris oblitère le timbre avec l'étoile pleine. Tarif de septembre 1871.

Verso réduit.



Villeneuve-la-Guyard

La guerre de 1870/1871 a laissé de nombreuses traces dans les cœurs mais aussi sur le courrier.

Le siège de Paris par les troupes prussiennes commence le 18 septembre 1870 et prend fin avec l'armistice du 28 janvier 1871.

Rampont-Léchin natif de Chablis vient d'être nommé directeur des postes. Le câble télégraphique immergé dans la Seine est vite repéré et coupé par les troupes de Bismarck. Pour communiquer avec l'extérieur il ne reste qu'une solution aérienne C'est sous sa direction qu'est mis en place un service d'aéronefs pour briser l'encerclement de la capitale, il permet d'expédier le courrier et de favoriser la fuite de certains dignitaires ou privilégiés comme Clémenceau, Gambetta, Jules Favre, Victor Hugo, Ferdinand de Lesseps, Alphonse Daudet, Courbet, Georges Bizet et bien d'autres.

La première tentative a lieu le 23 septembre le ballon est baptisé le Neptune, il décolle de la place Saint-Pierre à Montmartre avec 125 Kg de courrier, il est piloté par Jean Duruof.

C'est le début de la poste aérienne !

Timbre émis en septembre 2020 pour les 150 ans.



Villeneuve-la-Guyard

Nous connaissons quatre lettres transportées par ballon à destination de Villeneuve-la-Guyard pendant le siège de Paris.

Neuvième ballon du siège Le Washington

ou

Dixième ballon du siège Le Louis-Blanc



Lettre affranchie à 20 cts (n° 29) oblitération étoile n° 11, Timbre à date du bureau situé rue St Honoré du 9 octobre 1870 3^{ème} levée. Cette lettre a voyagé par l'un de ces 2 ballons partis le même jour :

Le Washington part le 12 octobre à 8 h de la gare d'Orléans, il se pose à 11h et demi à Avesnes-les-Aubert près de Cambrai, il a parcouru 158 km. Le pilote est l'Aéronaute Albert Bertaux il transporte 2 passagers Albert Lefavre consul de France et Louis Van Roosebecke, 300Kg de courrier et 25 pigeons.

Le Louis-Blanc décolle le 12 octobre 1870 à 9 h de la place St Pierre

Il atterrit le même jour au Moulins d'Havennes près de Tournai en Belgique

Il transporte 125 kg de dépêches et 8 pigeons. Il a parcouru 280 Km. Eugène Farcot est l'aéronaute, il a pour passager Traclet.



Villeneuve-la-Guyard

Quinzième ballon du siège **Le Victor Hugo**



Lettre affranchie à 20 cts (n° 29) oblitération étoile pleine, timbre à date du bureau central du 17 octobre 1870 4 è levée.

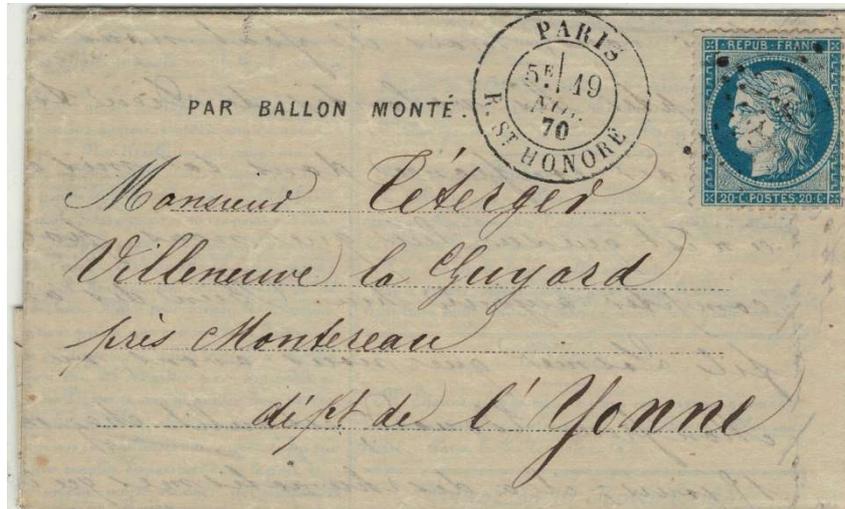
Le Victor Hugo est parti le 18 octobre du Jardin des Tuileries à 11h 45, il atterrit à 17 h 30 à Coevres distant de 7 km de Vic-sur Aisne. Il a parcouru 62 km. L'aéronaute est Jean-Pierre Nadal, il transporte 440 Kg de courrier et emporte 6 pigeons voyageurs. Les dépêches sont déposées à Noyon.



Timbre à date d'arrivée au verso type 16 du 24 octobre 1870.

Villeneuve-la-Guyard

Trente-et-unième ballon du siège **L'Archimède**



Lettre affranchie à 20 cts (N° 37) oblitération étoile N° 9 sur dépêche ballon n° 7, Timbre à date du bureau de la rue St Honoré 19 novembre 1870 5e levée.

L'Archimède part le 21 novembre de la Gare d'Orléans à 0h 45 et se pose à 6h 45 à Castelré situé en Hollande. Il a parcouru 400 Km.

L'aéronaute est Jules Buffetil, il emmène 3 passagers Gaston de St Valéry et Albert Jaudas ainsi que 300 Kg de courrier, c'est depuis Bruxelles qu'il sera expédié.



Timbre à date d'arrivée au verso type 16 du 4 décembre 1870.

Villeneuve-la-Guyard

Quarante-deuxième ballon Le Ville-de-Paris



Formule aux drapeaux affranchie à 20 cts (n° 37) oblitération étoile n°35, timbre à date du bureau du Ministère des Finances 12 décembre 1870 6e levée.

Texte Français et traduit en allemand sur cette formule aux drapeaux au verso.

L'Yonne est désormais occupée (à l'exception de la Puisaye) ce qui explique l'absence de timbre à date en arrivée.

Le Ville-de-Paris part le 15 décembre 1870 à 4h 45 de la Gare du Nord. Il se pose à 13 h à Nassau en Allemagne il a parcouru 468 Km.

L'aéronaute c'est Dhiot dit Delamarne il transporte 2 passagers Morel et Biebault, il n'y a que 70 Kg de courrier à bord et 12 pigeons.

Tout le monde est capturé et le courrier est saisi, des documents émanant du Général Trochu décrivant les préparatifs d'une offensive pour le 20 décembre faisaient partie du voyage...

Villeneuve-la-Guyard

Un petit jeu : complétez cette liste de Receveurs ou Receveuses qui ont exercés à Villeneuve-la-Guyard :

<p>SUBY Catherine Charlotte, née Sauvignier. <i>Receveuse à Cruzy le Châtel, Villeneuve la Guyard du 6 décembre 1858 au 31 mars 1885, date de sa retraite.</i></p>	<p>PETIN Joseph <i>Receveur à Noyers, Villeneuve la Guyard du 6 février 1925 au 30 novembre 1926. Mise en disponibilité.</i></p>
<p>PREAU Louise Emilie Alice, née Videhen. <i>Receveuse à Villepreux, Villeneuve la Guyard du 25 avril 1885 au 9 janvier 1891. Dame employée à la CNE.</i></p>	<p>COLIN Elise Augustine Philomène <i>Receveuse à Villeneuve la Guyard du 21 février 1927 au 31 mars 1932. Mutée à Marly le Roi.</i></p>
<p>DUMUR Marguerite Eléonore, née Ducoudray. <i>Receveuse à La Nocle Maulaix, Villeneuve la Guyard du 1er juin 1891 au 3 décembre 1897. Mutée à Donzy.</i></p>	<p>CAUSIN Marie Henriette, épouse Collin. <i>Receveuse à Montigny-sur-Aube, Villeneuve la Guyard du 17 mai 1932 au 12 octobre 1934. Mutée à Pargny-sur-Saulx.</i></p>
<p>BALANCIER Mathilde Julie, née Diard. <i>Receveuse à Donzy, Villeneuve la Guyard du 4 décembre 1897 au 31 mai 1911, date de sa retraite.</i></p>	<p>SAILLARD Eugène Auguste Antoine <i>Commis à Dijon. Receveur à Villeneuve la Guyard du 13 octobre 1934 à 1943 et plus.</i></p>
<p>RUELLE Marie Honorine Elisabeth, épouse Souchet. <i>Receveuse à la Haye Pesnel, Villeneuve la Guyard du 1er juillet 1911 au 30 novembre 1924, date de sa retraite.</i></p>	

Ce sont les décrets impériaux des 27 novembre et 4 décembre 1864 qui ont modifié l'organisation des postes. A partir du premier janvier 1865, les anciens chefs de service départementaux qui portaient le titre d'Inspecteurs des postes deviennent Directeurs Départementaux.

Les directeurs des postes de tous les bureaux prennent le titre de Receveur, cette liste est constituée à partir des dossiers de versement du cautionnement.

Pour être précis, Mme Suby Catherine Charlotte était déjà la Directrice du bureau de Villeneuve de 1858 au 31 décembre 1864.

Cette liste est issue du travail de Raymond Poulain et s'appuie sur le cautionnement obligatoire des Receveurs qui donne la date exacte de prise de service.